



Decheance terme

Par ANNIE

Bjr,
Un créancier m'a envoyé une mise en demeure de régler 3 mensualités en retard (crédit consommation) sous peine de déchéance de terme.
J'ai réglé dans les temps mais celui-ci a quand même prononcé la déchéance de terme et entamé des poursuites judiciaires.
Que dois-je faire ?
Merci
Annie

Par yapasdequoi

Bonjour,
Trouver un autre organisme de crédit pour payer cette dette ou déposer un dossier de surendettement.

Par ANNIE

Merci pour votre réponse.
Par contre, j'ai lu que, dans ce cas, les échéances ayant été régularisées dans les temps, le créancier n'avait pas à dénoncer la déchéance de terme.

Par yapasdequoi

Sauf que là c'est fait... yapuka.
Sinon consultez un avocat (mais ne rêvez pas)